

qui n'a aucun respect pour l'importance d'une société comme Canagrex dans le monde aricole, qui n'a aucun respect de l'importance pour le développement de plusieurs communautés rurales, le fait qu'on ouvre des marchés d'exportation.

Donc, monsieur le Président, je dois malheureusement... Et vous savez, ils sont malheureusement 211. Je dois en conclure que s'ils n'ont pas de colonne vertébrale, de l'autre côté de la Chambre, on va être, au cours des prochaines heures, en deuil de Canagrex. Monsieur le Président, c'est certainement un moment triste pour l'agriculture canadienne et encore une fois, dans quelques années, on devra corriger cette erreur fondamentale du gouvernement et quand ils seront en train de se faire juger par les électeurs dans les sondages d'opinion publique, j'espère que les députés conservateurs vont se rappeler le jour où ils ont voté pour l'abolition de Canagrex. Ils ont encore perdu deux ou trois points, et ce n'est pas fini, monsieur le Président.

M. Nystrom: Monsieur le Président, c'est une question à mon ami, le député de Shefford (M. Lapierre). Je suis d'accord avec le député de Shefford qui a dit qu'il est contre l'abolition de Canagrex. C'est important de garder l'agence Canagrex comme une agence pour l'exportation des produits agricoles au Canada.

Mais je désire poser la question suivante, monsieur le Président. Pourquoi l'ancien gouvernement libéral, quand M. Whelan était ministre de l'Agriculture, a-t-il créé l'agence Canagrex il y a quatre ou cinq ans, en 1982-1983? Pourquoi le gouvernement libéral n'avait-il pas créé l'agence Canagrex pendant les années 1970?

Je sais que le parti libéral est de temps en temps très lent. Il n'était pas vite comme gouvernement, etc., mais il y avait un grand problème d'exportation de nos produits agricoles pendant les années 1960, 1970. Pourquoi sont-ils restés jusqu'à la fin de l'époque de M. Trudeau, jusqu'à la fin du gouvernement, pour créer une agence qui est tellement importante pour la population? Pourquoi avez-vous eu un gouvernement pendant 20 ans dans ce pays, pourquoi êtes-vous restés jusqu'à la fin d'un mandat pour créer une agence comme celle-là? Parce que maintenant, vous êtes d'accord sur le fait que Canagrex était une bonne idée, vous voulez encore avoir la réincarnation de Canagrex. Mais pourquoi êtes-vous restés jusqu'à la fin du mandat pour la création de Canagrex?

M. Lapierre: Monsieur le Président, je pense que je dois remercier mon collègue pour sa question. Je peux lui dire que la décision de former Canagrex ne remonte pas strictement au moment de sa formation. Il y a eu, au cours des années, beaucoup de discussions sur la formation de Canagrex et c'était très difficile—et mon collègue s'en rappellera, lui qui est ici depuis quelques années—c'était très difficile d'avoir un consensus dans la classe agricole, à l'effet que cette société doit exister. Cela a pris beaucoup de conviction, beaucoup de temps et beaucoup d'efforts de la part du ministre fédéral de l'Agriculture de convaincre premièrement les intervenants du monde agricole, mais deuxièmement, la série de chapelles qui se sont formées autour du gouvernement.

Et c'est pour cela, je pense, que cet ensemble de chapelles de la SEE, des Affaires extérieures et de l'ensemble de la Fonction publique, ont pris le dessus sur le gouvernement actuel. Ce qui est arrivé, c'est que les mêmes arguments qui nous sont

Exportations de matériel militaire

servis pendant des années, que finalement on a combattu en formant Canagrex, ces arguments-là ont été réservés au ministre des Finances et lui, il les a crus.

Par conséquent, je pense, monsieur le Président, que vous devriez comprendre que cela a été difficile, mais c'est toujours difficile d'amener des programmes qui vont être favorables à la classe agricole, parce que beaucoup d'intervenants urbains ne comprennent pas nécessairement la nécessité, surtout le fait que c'est nécessaire pour l'ensemble de nos cultivateurs. Vous savez, c'est un petit groupe, dans l'ensemble de la population canadienne: il faut se battre deux fois plus fort. C'est exactement ce que le gouvernement libéral et le ministre de l'Agriculture ont fait. On a réussi à obtenir Canagrex et maintenant, je pense que les mêmes forces un peu réactionnaires ont eu leur aide du ministre des Finances et c'est cela qui explique la disparition de Canagrex.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

M. le vice-président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, les projets de loi suivants: C-28, Loi modifiant le Code criminel (torture), C-44, Loi modifiant la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé.

● (1700)

LA SANCTION ROYALE

[Traduction]

M. le vice-président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Rideau Hall
Ottawa

Le 14 avril 1987

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Gérard V.J. LaForest, Juge Puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 14 avril 1987, à 17 h 45, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le secrétaire du Gouverneur général,
Léopold H. Amyot

M. le vice-président: Comme il est 17 h 2, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

PROPOSITION D'ÉTUDE DES RESTRICTIONS IMPOSÉES AUX EXPORTATIONS CANADIENNES DE MATÉRIEL MILITAIRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap) propose: